

L'opinion que les langues romanes dérivent du latin a-t-elle un fondement historique ?

I

S'il est un fait généralement admis par tous les linguistes, c'est bien la provenance latine des langues romanes. De nombreux et admirables travaux sont venus donner à cette hypothèse une apparence de certitude qui rend la contradiction difficile, presque téméraire. Cependant ces travaux ne permettent de conclure qu'à la *parenté* et non à la *filiation*.

Ce qui nous fait hésiter à accepter cette thèse comme démontrée, ce sont les preuves que nous voyons autour de nous de la ténacité avec laquelle les peuples et même les plus petites fractions de peuple maintiennent l'usage de leur idiome, dans les circonstances les plus défavorables. Dans les pays où l'instruction est le plus répandue, les patois locaux subsistent à côté de la langue officielle que propage l'école. Je ne m'étendrai pas sur ce point, que l'on trouvera amplement développé dans un ouvrage sur l'origine de la langue romane que je compte publier prochainement. Je me propose seulement ici d'examiner si l'opinion reçue repose sur un fondement historique sérieux.

Je rencontrerai les arguments de Diez et de Littré, les chefs reconnus des écoles allemande et française ; j'y joindrai ceux de M. Brachet, qui a tant fait pour la vulgarisation des études historiques sur la langue, et de M. Gidel, dont l'Histoire de la littérature française, excellente d'ailleurs, est universellement répandue.

Exposons d'abord l'opinion de ces savants :

Pour Diez, l'opinion que tous les peuples de langue romane ont abandonné leur idiome primitif pour parler latin est un fait tellement incontestable, que dans son grand ouvrage, il ne croit pas devoir nous expliquer le pourquoi ni le comment et nous renvoie aux auteurs qui ont traité la matière avant lui. Il débute ainsi :

« Six langues romanes attirent notre attention, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'italien et le valaque ; deux au sud-ouest, l'espagnol et le portugais, deux au nord-ouest, le provençal et le français. *Toutes ont dans le latin leur première et leur principale source.* »

Littré, dans son introduction de l'*Histoire de la langue française*, dit : « Pour la langue française et en général pour les langues romanes, nous

connaissons l'origine, puisqu'elles succèdent, sans interruption ni lacune, au latin. »

M. Gidel, sur lequel nous reviendrons, développe longuement la thèse de Littré.

C'est M. Brachet qui présente la thèse de la manière la plus outrée. Nous lisons en effet, dans sa *Grammaire historique* : « *Moins d'un siècle après la conquête, on parlait latin dans toute la Gaule.* »

Est-il possible qu'un peuple de plusieurs millions d'hommes, répandu dans une vaste contrée, se dépouille brusquement de sa langue comme d'un vieux vêtement ? Pour que nous puissions admettre un fait aussi extraordinaire, ce ne serait rien de trop que de fortes preuves historiques. Or, nous croyons pouvoir affirmer : 1° qu'il est impossible d'expliquer où et comment les Gaulois auraient appris le latin ; 2° que rien ne prouve que les Bretons ou un autre peuple congénère aient été les ancêtres des Français.

Voici comment M. Brachet nous expose le travail d'assimilation :

« Le grand secret de la politique romaine réside, comme chacun sait, dans la perfection de son mode de colonisation. Lorsqu'une province était conquise, on employait deux moyens pour la conserver ; le moyen militaire consistait à entourer la portion conquise pas des légions placées à la frontière ; une fois le pays conquis isolé ainsi de toute influence extérieure, on instituait à l'intérieur une administration énergique qui broyait en peu de temps les résistances locales ; on imposait aux vaincus la langue et la religion des vainqueurs, on exterminait ou l'on transportait les récalcitrants, qu'on remplaçait pas des colons et des affranchis venus de Rome. Grâce à ce mode violent et habile, en quelques années la fusion des vainqueurs et des vaincus était accomplie, et moins d'un siècle après la conquête, on parlait latin dans toute la Gaule. »

Le lecteur aura souri, sans doute, du *moyen militaire*. Ce n'est pas l'influence des Germains que les Romains craignaient pour les Gaulois, mais bien leurs déprédations. S'ils n'avaient pensé qu'à agir sur l'esprit des populations, ils eussent dispersé leurs troupes dans des garnisons intérieures. Au lieu de cela, ils tenaient leurs légions sur le Rhin, pour faire jouir la Gaule de cette *pax romana* dont les douceurs ont dû puissamment contribuer à maintenir les peuples conquis dans l'obéissance.

On imposait aux vaincus la langue et la religion des vainqueurs. Pour ce qui est de la religion, on conviendra que voilà au moins une assertion étrange. Le polythéisme n'était pas, ne pouvait pas être persécuteur. Si certains cultes orientaux ont été proscrits à Rome, c'était en raison des orgies auxquelles ils donnaient prétexte. A cette exception près, où l'on ne verra certes pas un acte d'intolérance, le panthéon romain était ouvert à toutes les divinités. On se souvient de ce trait d'Alexandre Sévère qui, ayant entendu parler du Dieu des chrétiens, introduisit Jésus-Christ dans le sanctuaire de ses divinités. Personne n'ignore aujourd'hui que les persé-

cutions dirigées contre les chrétiens avaient une cause toute politique. Ces polythéistes tolérants, qui admettaient tous les dieux, ne comprenaient pas que l'on refusât, dans certaines circonstances solennelles, de sacrifier aux dieux de l'Empire.

Des massacres, comme ceux dont parle M. Brachet, ont bien eu lieu en Judée, mais rien de pareil ne s'est passé en Gaule. Les cruautés qui ont accompagné la conquête par César n'ont pas été renouvelées, et durant les cent ans qui suivirent l'annexion de la Gaule et pendant lesquels on prétend que celle-ci s'est complètement romanisée, il n'y a eu aucun soulèvement qui ait provoqué une guerre d'extermination. Les révoltes de Florus à Trèves et de Sacrovir à Autun furent trop promptement étouffées pour avoir été suivies de représailles sur toute la nation.

Ce n'est point par ce moyen violent que les Romains ont établi leur empire. On sait avec quelle habileté, la lutte une fois terminée, ils traitaient les vaincus, leur laissant leur administration locale, l'usage de leur langue dans les rapports officiels locaux (comme le prouvent, entre autres, les *tables Eugubines*), tout en prenant la précaution de semer, çà et là, des colonies romaines. C'est grâce à cette organisation qu'Annibal eut beau se promener à travers l'Italie, il ne put susciter de défections autres que celles de Capoue et des Gaulois récemment soumis.

Mais il ne faut pas se hâter de faire état des colonies pour la Gaule. Les savants romanistes parlent beaucoup de colons romains : où donc aurait-on été les prendre ? On connaît la disparition graduelle des agriculteurs libres en Italie, aux plus beaux temps de la République. Le mal ne fit que s'aggraver sous l'Empire et il arrache à Pline l'Ancien ce cri de détresse, écho renforcé d'une exclamation qui avait retenti longtemps avant lui : « *Verum confitentibus latifundia perdidere Italiam : jam vero et provincias (a) !* » Est-ce que, par hasard, ce peuple de Rome aurait été quitter ses plaisirs et sa vie gratuite (*panem et circenses*) pour coloniser la Gaule ? Et quels colons eût-on faits de ces mendiants ? Quant au reste de l'Italie, les travailleurs étaient en bonne partie des esclaves qui n'avaient rien de romain ni d'italien.

Mais revenons à l'administration romaine au temps de l'Empire. La manière dont s'y prenait le vainqueur pour effacer les nationalités, c'était de briser les liens entre les diverses parties d'un même peuple, c'était de placer chaque commune isolément en face de l'Empire. On laissait donc aux vaincus l'autonomie communale et rien de plus. Dans les affaires de la commune, le pouvoir central n'intervenait pas, et pourvu que les impôts fussent payés, on la laissait vivre comme elle l'entendait.

Ainsi l'on détruisait l'esprit de nationalité et l'on rendait par conséquent impossible toute insurrection sérieuse, mais aussi l'on n'ajoutait à l'Empire aucun membre vivant ; toute la force politique et militaire se résumait de plus en plus dans l'administration supérieure ; les provinces ne pourront opposer aucune résistance aux envahisseurs. Cet isolement des communes est le secret de la domination de Rome : c'est aussi l'explication

de sa chute.

Mais si un pareil régime étouffait toute idée de grande patrie, il favorisait la patrie restreinte, le patriotisme du clocher, et était éminemment propre à localiser les mœurs et les idiomes. On pourrait soutenir avec raison que sous un tel régime n'aurait pu se former une langue acceptée de tous, reléguant les patois au second rang ; mais, sur les langues existantes, ce système ne pouvait avoir d'autre effet que d'accentuer les différences locales d'un même dialecte. Il y a bien loin de là à prétendre qu'il dût conduire tous les Gaulois à parler latin.

Et quels auraient été les maîtres du peuple gaulois dans l'étude de la langue latine ? Ici, nous voyons se produire une dissidence. Littré et, après lui, M. Gidel rapportent les origines du français au latin classique. Voici comment s'exprime M. Gidel :

« C'était la coutume des Romains, dit saint Augustin, d'imposer leur langue à toutes les nations qui subissaient le joug de leur empire. Tacite nous fait voir Agricola multipliant les écoles dans la Bretagne à moitié vaincue. »

Le passage de Tacite n'a pas la portée que lui donne M. Gidel : « Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut qui modo linguam romanam abnuebant, eloquentiam concupiscerent (b) » (*Ann.*, 21).

Ce *principum filios* nous montre bien que cette influence de la langue latine ne s'exerçait que sur les couches les plus élevées de la société.

Les nombreuses citations par lesquelles M. Gidel établit à quel point les lettres latines étaient célébrées en Gaule ne sont pas plus concluantes. Oui, ce pays a fourni, en grand nombre, des écrivains, des rhéteurs, des jurisconsultes et des avocats ; mais qu'est-ce que cela prouve pour la masse de la population ? Montrez-nous les nombreuses écoles élémentaires où des millions d'hommes auraient pu apprendre la nouvelle langue ! Et encore, cela aurait-il suffi ? Ne voyons-nous pas, un peu partout, les patois subsister à côté des langues officielles, là même où toute la population passe par les écoles ?

Comment le latin littéraire est-il devenu français ?

« Plus un instrument est délicat, plus il risque de se briser entre les mains de ceux qui le manient. La délicatesse de la langue latine la destinait au déchet qu'elle a subi peu à peu. Elle était soumise à des règles trop difficiles pour qu'elles fussent toujours observées. Sa construction savante, ses modifications ingénieuses, ses flexions casuelles, doivent peu à peu se disloquer, se brouiller et finir par disparaître. »

Puis M. Gidel nous montre le latin littéraire et officiel devenant de plus en plus barbare, les erreurs de cas, de genres, fourmillant de plus en plus, etc.

N'est-ce pas la preuve qu'on avait affaire à une langue d'école ? Est-ce que le désarroi, puis l'écroulement du monde officiel impérial ne devait pas se trahir dans sa langue, qui faiblissait sous les assauts de la langue populaire gauloise pénétrant de plus en plus dans le monde administratif et littéraire ? C'est là le propre de ces langues que j'appellerai artificielles, qu'elles s'écroulent en même temps que la domination qui les a imposées : ce sont les seuls cataclysmes linguistiques possibles. C'est ainsi que nous voyons disparaître certaines espèces végétales et animales importées, dès que l'homme n'est plus là pour les défendre contre l'envahissement de la faune et de la flore indigènes. Mais pour faire disparaître ces dernières, il faut une transformation géologique ou climatérique qui demande un grand nombre de siècles pour s'effectuer.

Quant à l'excessive délicatesse du latin, il ne faudrait pas trop l'exagérer. Sans doute, les langues littéraires affectent des tournures d'autant plus recherchées qu'elles s'écartent davantage de la langue du peuple : la construction allemande nous en est une preuve après la construction latine, tandis que la langue grecque, restée en communion avec le peuple, est beaucoup plus naturelle. Mais nous ne devons pas nous imaginer que même les Romains instruits parlèrent en périodes arrondies et sonores, avec des *esse videatur* à la fin d'une phrase de vingt lignes, comme dans Cicéron. Ce n'est pas plus la construction latine usuelle que les phrases à la Bossuet et à la Chateaubriand ne sont indispensables au style français. Voyez César, voyez Cicéron lui-même dans ses lettres, voyez Tacite, en mettant de côté l'obscurité de son excessive concision, défaut propre à l'auteur et non à la langue.

Les flexions casuelles viennent en seconde ligne, après la construction savante ; c'est une pensée que l'on rencontre souvent chez les Français que les Barbares ne pouvaient se plier aux cas du latin. On voit que ces écrivains considèrent les cas comme particulièrement difficiles ; pour les Français qui n'en n'ont pas, soit ; mais qu'ils se transportent chez les peuples qui en ont, et ils verront que les paysans les plus illettrés, les petits enfants, se servent sans effort de tous ces cas que l'on a tant de peine à apprendre en classe. Or les barbares, ayant une fois appris les cas, leur emploi ne devait plus présenter de difficultés pour les générations suivantes.

Si le français, au moment où il apparaît comme langue littéraire, est en voie de perdre les cas, pas n'est besoin, pour se rendre compte de ce fait, de recourir aux explications citées plus haut. Les langues vont de l'analyse à la synthèse et réciproquement. Tout le monde sait que les terminaisons personnelles des verbes sont d'anciens pronoms, comme les terminaisons casuelles d'anciennes prépositions. Tant que ces suffixes gardent pour ceux qui les emploient le souvenir du rapport qui les a fait créer, tant qu'ils conservent une certaine indépendance, ils sont un fait d'analyse ; quand ils se sont fondus complètement avec le mot auquel ils étaient apposés, on dit qu'il y a synthèse. A la longue, on oublie que la terminaison indique tel ou tel rapport, ou on veut le préciser davantage, et la préposition réapparaît à côté du cas, le pronom à côté de la terminaison personnelle. C'est dans cet état transitoire que nous voyons beaucoup de langues. Mais chez certains

peuples, la langue arrive logiquement sur ce point à l'analyse pure, comme l'anglais, par exemple, qui a sacrifié aussi bien les désinences personnelles que les cas (sauf un). Le français est resté à mi-chemin : il a supprimé les cas, mais il a conservé les terminaisons personnelles, quoique bien assourdis.

Tous ces changements demandent, pour s'opérer, le concours du temps et n'ont jamais lieu comme par l'effet d'une baguette magique. Ici les romanistes se servent, comme d'argument, d'un fait qui prouve précisément combien ces transformations s'opèrent lentement. Le français nous apparaît, au IX^e siècle, avec deux cas seulement, et encore y a-t-il de très nombreuses exceptions (ajoutons que nous ignorons combien de temps il a été dans cet état antérieurement), et ces cas ne disparaissent qu'à la fin du IX^e siècle.

La théorie de MM. Littré et Gidel n'est point celle de Diez, qui a suivi M. Brachet. Voici comment Diez s'exprime à ce sujet :

« Une fois l'existence d'une langue populaire (latine) admise comme un fait démontré par des raisons d'une valeur universelle, il faut en reconnaître un second non moins inattaquable, c'est la naissance des langues romanes de cette langue populaire. En effet, la langue écrite, qui s'appuyait sur le passé et qui n'était cultivée que par les hautes classes et les écrivains, ne se prêtait pas, par sa nature même, à une production nouvelle, tandis que l'idiome populaire, beaucoup plus simple, portait en lui le germe et la susceptibilité d'un développement exigé par le temps et les besoins nouveaux. Aussi, quand l'invasion germanique eut détruit avec les hautes classes toute la vieille civilisation, le latin aristocratique s'éteignit de lui-même ; le latin populaire, surtout dans les provinces, poursuivit son cours d'autant plus rapidement, et finit par différer à un très haut point de la source dont il était sorti. »

Donc Diez reconnaît que la langue littéraire n'a pas pu pénétrer dans le peuple.

Et pourquoi s'arrête-t-on ici dans la voie des suppositions hardies, tandis que, sur d'autres points, on s'y avance résolument ? C'est qu'un très grand nombre de mots des langues romanes se refusent à une dérivation classique. On a donc dû recourir au latin populaire qu'on a pris de trois sources :

1° Les mots que l'on trouve dans les auteurs antérieurs à ce que l'on a appelé la bonne latinité, tels que Plaute et les fragments des auteurs qui l'ont précédé ; dans les inscriptions ; ceux que les auteurs postérieurs ont employé en les mentionnant comme anciens.

Ici je m'empresse de reconnaître qu'on a parfaitement raison de rechercher de préférence une parenté dans les mots de ce genre, car il est évident que moins le latin avait été travaillé littérairement, plus il devait ressembler à l'ancien gaulois, avec lequel il avait une origine commune.

2° Les mots employés par les écrivains dits de la décadence, alors que, suivant nos auteurs, le latin populaire envahissait le latin classique. On va, sur ce terrain, jusqu'aux textes carlovingiens. – Ne devrait-on pas plutôt prendre ces mots pour des mots de la langue nationale, qui commençaient à se glisser dans le vocabulaire officiel en empruntant un manteau latin, si bien que ces mots, bien loin d'avoir formé les vocables français, italiens ou espagnols, auraient été formés par eux ?

3° Des mots fabriqués par analogie, comme *aetaticum*, pour expliquer *âge*, qu'on ne peut faire dériver de *aetas*. Va pour *aetaticum* et ses pareils, mais si les Gaulois ont jugé à propos d'arranger de la sorte les mots latins, est-ce que cela ne prouverait pas qu'ils obéissaient en cela au génie de leur propre langue, et, encore une fois, que c'est ici le français qui explique le latin ?

Mais la question importante est avant tout de savoir comment et par qui le latin populaire aurait été importé en Gaule. Je n'en ai trouvé l'explication nulle part, car je ne puis prendre pour une explication deux lambeaux de phrase jetés incidemment par M. Brachet dans sa *Grammaire historique* :

« Mais ce latin, qu'importaient en Gaule les colons et les soldats... » (p. 116).

Puis :

« Importé en Gaule par les soldats et les colons, le latin vulgaire... ».

Et c'est tout !

Mais c'est ici précisément qu'était le nœud de la question : il eût fallu nous montrer des légions de soldats *romains* campées sur tous les points du pays, nous faire voir les colons *romains* affluant en masse vers tous les points de la Gaule, afin de justifier quelque peu cette affirmation hardie, qu'au bout d'un siècle toute la Gaule parlait latin. On devrait bien savoir qu'il n'y a jamais eu rien de pareil, que les légions étaient aux frontières et qu'elles ne tardèrent pas à se recruter exclusivement parmi les barbares, lesquels eussent pu tout au plus apprendre aux Gaulois les formules du commandement en latin.

Qu'on nous cite après cela les nombreuses colonies dont on parle. Comme nous l'avons montré plus haut, ce n'est pas l'Italie, à la supposer latine, qui aurait pu les fournir. Et il nous faudrait encore des colons arrivant avec femmes et enfants, une migration, car, sans cela, on sait que les femmes indigènes auraient élevé dans leur idiome les fruits d'une union bilingue.

Mais ni soldats ni colons, latins ou autres, ne se sont fixés en Gaule pendant le siècle dont on parle, et s'il y eut des établissements dans les siècles qui suivirent, ils n'eurent certes rien de latin.

Ainsi, pour les uns, il a suffi de quelques écoles à la façon de nos universités, d'un petit noyau de lettrés autour desquels se groupait la classe instruite des grandes villes et d'une certaine quantité de fonctionnaires correspondant en latin avec les communes, pour enseigner, en un siècle ou deux, la langue latine à des millions de Gaulois, et ce si bien qu'il n'est resté rien, mais absolument rien, de leur langue primitive. Or voilà des siècles que la langue officielle des provinces wallonnes de Belgique est le français littéraire, que des écoles à tous les degrés existent en grand nombre, et depuis un demi-siècle sont répandues partout, et le wallon continue à se maintenir partout. Nous choisissons le wallon pour exemple, mais on pourrait en dire autant des dialectes et des langues qui subsistent en France à côté du français.

Que l'on explique cette étrange contradiction si on le peut ; pour nous, nous dirons que nous avons vécu le second cas, tandis que les savants ont inventé le premier. Nous préférons nous en tenir à ce que nous a enseigné la vie.

L'explication des autres est encore plus singulière : le latin vulgaire a été enseigné aux Gaulois par des soldats barbares qui étaient hors de la Gaule, et par des colons qui n'y sont jamais venus.

Quelle nécessité a pu donner naissance à ces étranges théories ? Pourquoi a-t-on voulu absolument que les Gaulois eussent pris leur langue au latin ? Cela provient d'une erreur historique qui régnait souverainement au moment où la théorie s'est formée, et qu'on a maintenue pour les besoins de la cause quand le siège était fait.

C'est l'erreur qui consistait à voir dans les Bretons des Gaulois qui ont conservé leur langue.

II

Un point sur lequel tous les romanistes sont d'accord, c'est que les Gaulois, à part une partie des Aquitains, à laquelle on donne la même origine qu'aux Espagnols, étaient des Bretons, ou du moins d'une souche commune avec ceux-ci. Diez, après avoir nommé les Gaulois des Celtes, fait de ceux-ci un équivalent des Kymris. Littré, qui semble d'abord hésiter, se prononce dans le même sens.

M. Bachet s'exprime ainsi :

« Refoulée dans l'Armorique par les conquérants romains, la langue gauloise y vécut plusieurs siècles à la faveur de son isolement ; cette tradition du celtique fut ravivée au VII^e siècle par une immigration des Kymris chassés du pays de Galles. Les Bretons furent aussi réfractaires à la conquête franque qu'ils l'avaient été à la conquête romaine, et ce qu'on nomme aujourd'hui patois bas-breton n'est autre chose que l'héritier de la langue celtique. »

M. Gidel est du même avis, et, à ce propos, il émet une idée des plus étranges : « On pourrait penser que le peuple des campagnes et des villes gardait son langage national malgré l'influence romaine ; il n'en était rien. Sans doute, dans l'Armorique et dans la Biscaye, *le celtique et le basque reparurent* quand la pression administrative de Rome eut cessé, mais ce fait ne se généralisa point. »

Il faut, pour justifier un pareil accord, qu'il soit bien prouvé que les Gaulois étaient des Kymris (sous ce nom nous comprenons tout le rameau) ; pourtant rien n'est moins démontré.

On ne s'appuiera certes pas sur ce fait que les Gaulois portaient un nom identique à celui des Gallois, car il n'est pas bien certain que ce nom que les Romains donnèrent aux Celtes provienne de la langue de ceux-ci. Il y a encore, il est vrai, les Galates de l'Asie Mineure ; mais on a fait observer avec juste raison qu'il faut se défier des déductions tirées des noms de peuples et de lieux. Les Prussiens portent le nom du peuple qu'ils ont détruit ; les Français, les Normands, les Bulgares, celui des vainqueurs qu'ils ont résorbés.

Il y a un passage de Tacite dont nous reparlerons plus bas. En dehors de cela, il ne reste plus, comme preuve, que la présence des Bretons sur une partie du territoire gaulois. Nous trouvons aussi des Germains dans une partie de l'ancienne Gaule ; mais ceux-là, on sait quand ils sont venus, tandis que les Bretons bénéficient de l'incertitude de leur origine.

Cependant, des doutes se sont élevés sur le point de savoir si les Bretons habitaient la Gaule au temps de César. M. Littré a exposé, avec beaucoup d'impartialité, les difficultés que présente ce problème. Nous transcrivons ici ce passage, extrait des *Etudes et Glanures*, au chapitre de l'Ethnologie gauloise :

« Il y a, dans un coin de la France, en Basse-Bretagne, dans le pays de Galles, en Angleterre, dans les hautes terres d'Ecosse, dans l'Irlande, il y a eu jusqu'en ces derniers temps dans la Cornouaille et dans l'île de Man, des populations qui ont perdu leur autonomie au sein de plus grandes nationalités, mais qui, toutes, sont demeurées distinctes et des Romains et des Germains. Ni en Gaule le latin, ni en Angleterre et en Irlande le saxon ne les ont absorbées. Le bas-breton, le kymri, le gaélique et l'irlandais, non seulement n'ont rien de commun avec le latin ou l'allemand, mais encore ils tiennent entre eux par des affinités étroites et ne sont que des dialectes d'une langue commune que l'on a nommée le celtique, présumant que ces fragments de peuples, épars et confinés, appartiennent à la grande tribu qui, au moment de l'apparition des Romains, occupait la Gaule, la Bretagne et l'Irlande. *Le celtique* (ou gaulois des Grecs et des Romains) *restant disponible, on en trouva une très plausible appropriation dans ces dialectes isolés*, mais tenaces, qui semblaient encore protester contre la victoire latine ou germanique. L'identification ainsi faite est, comme nous le verrons, bonne et valable ; pourtant, si elle ne s'appuyait que sur ce qui vient d'être dit, si elle ne tenait compte que de l'impossibilité de rattacher le kymri et le gaélique

aux autres langues de l'Europe, si elle n'invoquait que le domicile des gens qui les parlent sur le sol des anciens Celtes, la preuve serait plutôt négative que positive, et tout argument négatif implique une part de doute et de contestation.

« En effet, les complications historiques sont nombreuses et variées, et ici s'en présente une qui ne peut être passée sous silence : on conteste que les Bas-Bretons soient originaires de la Gaule. Le fait est qu'au moment de la ruine de l'empire romain, et quand la Grande-Bretagne cessa d'en faire partie, des Bretons passèrent en grand nombre de l'île sur le continent et se fixèrent dans l'Armorique. Ils y importèrent certainement leur nom ; mais y importèrent-ils aussi leur langue ? »

Voici maintenant la réponse de Littré à l'interrogation qu'il s'est posée :

« Si nous savions par des documents incontestables que les Romains, ayant longuement guerroyé contre la population indigène des Gaules, auraient repoussé dans un coin du territoire ceux qu'ils ne pouvaient subjuguier, nous saurions du même coup que les peuplades ainsi repoussées, débris du grand peuple, retiennent leur idiome comme un échantillon authentique de l'idiome commun. Mais il n'en fut pas ainsi dans la Gaule ; les Romains en occupèrent d'un même coup toute l'étendue, et il n'y eut aucune tribu refoulée, et par conséquent, conservée. Le cas hypothétique dont je viens de tracer les linéaments a eu sa pleine réalité dans la Grande-Bretagne ; *les Romains ne la tinrent pas assez longtemps pour la latiniser*, et, s'en allant, ils la remirent entre les mains des indigènes, qui eurent alors leur autonomie. Les Germains ne la leur laissèrent pas longtemps ; il arriva là ce qui n'était arrivé dans aucun pays roman : la langue germanique prévalut, et les Bretons reculèrent peu à peu jusque dans les parties qu'ils tiennent encore. La filiation est ininterrompue : par les Bretons du pays de Galles et de la Cornouaille, on remonte jusqu'aux Bretons qui furent envahis par les Saxons et par les Angles, et qui étaient les Bretons des Romains et d'avant les Romains. Mais, dira-t-on, si cela montre que les langues celtiques de l'Angleterre sont bien des dialectes de la langue qui se parlait dans la Bretagne, comment en conclure quelque chose pour le Gaulois ? C'est ici qu'il faut placer un texte important de Tacite : "La langue des Bretons et celle des Gaulois, dit-il, ne diffèrent que peu" (*Sermo haud multum diversus, Agric., 12*). Donc, le gaulois, tenant de près au breton, qui, lui-même, n'est pas autre chose que la forme ancienne des dialectes celtiques de l'Angleterre, appartient à la même famille de langues. »

Nous voyons, d'après les mots que nous avons soulignés dans le passage de Littré : *le celtique* (c'est-à-dire le gaulois) *se trouvant disponible*, que si l'on a fait du breton l'ancien langage gaulois, c'est parce qu'on avait décidé *a priori* que la langue gauloise actuelle, le français, venait du latin : on trouvait ainsi des ancêtres aux Kymris et en même temps une langue aux anciens Gaulois, auxquels on devait bien en reconnaître une quelconque, alors qu'on déniait comme leur ayant appartenu celle que parlent leurs descendants.

Litré ne peut s'empêcher de reconnaître que l'argument n'est pas probant : il n'est pas même certain, d'après lui, que les Bretons actuellement en Gaule s'y trouvassent au temps des Romains ; mais, après toutes ces concessions, il triomphe au moyen de l'argument suivant : les Bretons du pays de Galles et de la Cornouaille sont les débris, refoulés par les conquérants, de l'ancienne population de la Grande-Bretagne au temps des Romains. Or, un passage de *l'Agricola*, de Tacite, nous apprend que les habitants de la Grande-Bretagne parlaient la même langue que ceux de la Gaule ; donc ces derniers étaient des Kymris (je me sers de cette dénomination, réservant le nom de Celtes pour les Gaulois et les autres peuples de même race).

Voici donc toute la thèse réduite à un seul point ; tout ce vaste édifice scientifique a pour pierre angulaire un passage de Tacite : c'est peu. Voyons d'abord si ce passage a la portée qu'on lui donne. Nous commencerons la citation quelques lignes plus haut que ne l'a fait Littré :

« Ceterum Britanniam qui mortales initio coluerint, indigenae an advecti, ut inter barbaros parum compertum. Habitus corporum varii, atque ex eo argumenta. Namque rutilae Caledoniam habitantium comae, magni artus germanicam originem asseverant. Silurum colorati vultus, torti plerumque crines, et posita contra Hispania, Hiberos veteres trajecisse easque sedes habitasse fidem faciunt. Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris positio coeli corporibus habitum dedit. In universum tamen aestimanti Gallos vicinam insulam occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas, superstitionum persuasionem ; *sermo haud multum diversus* (c). »

On voit que les mots cités par Littré pourraient bien ne se rapporter qu'aux insulaires *proximi Gallis*, car ce *credibile est* n'est pas très affirmatif.

L'ensemble nous paraît bien clair. La population de la Grande-Bretagne est d'origine moitié germaine et moitié gauloise. Il y a encore les Silures qui habitaient le pays de Galles. Qu'étaient-ce que les Silures ? Le *torti crines* n'est-il pas significatif, et les Bretons ne tordent-ils pas encore leurs cheveux ?

C'étaient donc les populations galloises d'aujourd'hui, déjà refoulées alors. Quant à l'origine ibérienne, nous avons le droit de ne pas en tenir compte, vu qu'elle n'est amenée que par une erreur géographique des anciens. Ceux-ci, comme on le sait, du reste, par leurs cartes, commettaient des erreurs topographiques qui nous paraissent étonnantes aujourd'hui, mais qui s'expliquent fort bien par l'insuffisance de leurs procédés : pour Tacite, comme pour César, l'Irlande était du côté de l'Espagne, qui ne devait pas être très loin.

Voyons maintenant si César ne nous fournira pas quelques éclaircissements.

Nous trouvons au livre V, 12, de *la Guerre des Gaules* : « Britanniae

pars interior ab iis incolitur, quos natos in insula ipsa memoria proditum dicunt : maritima pars ab iis, qui praedae ac belli inferendi causa ex Belgis transierant ; qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus pervenerunt et bello illato ibi remanserunt atque agros colere ceperunt (d). »

Et plus loin, § 14 :

« Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui cantium incolunt, quae regio est maritima omnis, neque multum a Gallia differunt consuetudine. Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne vivunt, pellibusque sunt vestii (e). »

Ainsi, près des côtes, des peuples civilisés venus de la Gaule ; à l'intérieur, une population autochtone presque sauvage. Ce n'est certes pas de ces derniers que Tacite a pu dire que leurs mœurs ne différaient guère de celles des Gaulois. Ne somme-nous pas en droit d'affirmer que les Silures de Tacite sont les *interiores* de César, et que les Kymris étaient déjà refoulés lorsque les Romains entrèrent en contact avec la population de la Grande-Bretagne ?

Nous pensons qu'il y a ici de quoi douter de ce que l'on affirme si catégoriquement, à savoir que, du temps des Romains, l'Angleterre était habitée par la race qui est aujourd'hui refoulée dans les pays de Galles et l'Irlande.

Ici nous devons soulever la question de la provenance de l'anglais, ce qui ne sera pas sortir de notre sujet, puisqu'on place le nœud de la question en Angleterre.

Nous nous trouvons en présence d'une thèse analogue à celle de la provenance du français qui joue le rôle du latin :

« Les Romains, dit Littré, ne tinrent pas assez la Grande-Bretagne pour la latiniser. » C'est là un fait étonnant, car ils avaient affaire, d'après Littré, à cette même race si disposée à abandonner son propre langage pour celui des vainqueurs. Ce ne sont donc pas ces mêmes Celtes qui, selon M. Brachet, au bout d'un siècle, avaient été complètement latinisés en Gaule. Et que sont devenues ces écoles d'Agricola dont M. Gidel parle avec tant d'enthousiasme ?

C'est qu'ici le latin a été rejeté comme n'étant pas nécessaire. N'avions-nous pas le français pour expliquer comme quoi la langue anglaise est à moitié romane ? Et qui a accompli ce miracle de quasi-francisation de la population anglaise ? C'est Guillaume le Conquérant avec quelques centaines de nobles et quelques milliers de soldats français. Dans cette nouvelle thèse, aussi incroyable que la précédente, les soldats ont été suffisants et on a cru pouvoir se passer des colons. Cette fois-ci, ce n'est pas sur les Celtes-Kymris que l'on a opéré, Littré admettant le refoulement, mais sur les Germains qui les auraient remplacés.

Pour expliquer comment une poignée de vainqueurs a pu non pas cette fois changer la langue (le fait brutal là : l'anglais n'est qu'à demi roman), mais la modifier profondément, on ajoute que, jusqu'au XIV^e siècle, le français fut la langue officielle, et que, durant ces trois siècles, les nobles anglais envoyaient leurs enfants faire leur éducation en France.

Mais nous savons combien peu les agissements des classes supérieures influent sur la masse du peuple. Si l'on en veut une nouvelle preuve, que l'on considère ce qui s'est passé en Russie, où, depuis Pierre le Grand, les langues étrangères ont été en honneur au détriment de la langue nationale. Jusqu'à ces trente dernières années, l'éducation des jeunes nobles était confiée à des précepteurs français ou allemands, les Français ayant la préférence. Le français était la langue de la cour et de l'aristocratie. Ce n'est que depuis le règne d'Alexandre II que l'éducation se fait dans la langue nationale.

Et cependant, le peuple russe a conservé sa langue intacte, et s'il a adopté des mots étrangers, en bien petit nombre (nous ne parlons pas de la langue littéraire), ce n'est guère que pour désigner des objets importés de l'étranger.

Singulière destinée que celle du langage dans la Grande-Bretagne. Dans l'introduction de son *Histoire de la langue française* (p. XVI), Littré s'exprime ainsi :

« Chez les Bretons de la Grande-Bretagne (ici il n'est pas question de refoulement), l'élément germanique triompha, expulsant le latin, qui n'y avait fait qu'une apparition, et le celtique, qui y était indigène. »

Et plus loin, page XXIX :

« C'est ainsi que, sur un autre terrain, et plus tard, le celtique ayant péri en Angleterre par l'effort des Germains, et l'idiome germanique ayant été à son tour relégué dans une sorte d'infériorité par la conquête française de Guillaume de Normandie, *la vitalité civilisatrice inhérente à la nation* vivifia ces éléments disjoints et confondus et engendra, à partir du XIV^e siècle, une nouvelle langue littéraire, l'anglais, qui devait tenir parmi les autres un rang si distingué. »

Qu'est-ce que cette *vitalité civilisatrice* d'une nation qui a abandonné successivement deux idiomes (même trois en comptant le latin), puis qui a tout à coup substitué au français, employé hier encore dans toute sa pureté, une langue nouvelle en plein XIV^e siècle ? Et d'où cette langue était-elle sortie ? Et pourquoi n'était-ce pas un patois français, ou un patois corrompu, qui, comme pour le latin en Gaule, aurait succédé au français littéraire ?

Rentrons dans le domaine propre du roman. Nous citons toujours le Littré (Introduction, p. XVI) :

« A l'origine, le latin n'occupait qu'une partie de l'Italie, mais peu à peu

il expulsa le grec au midi, l'étrusque au centre, le gaulois au nord, et il devint la langue unique. »

Nous savons que, outre l'Etrurie, les Etrusques ont occupé l'Ombrie, la plaine du Pô et la Campanie, et qu'en outre leur influence s'est étendue sur le Latium ; qu'au dehors de l'Etrurie ils ne formaient pas la masse de la population ; c'est ce que démontre clairement la facilité avec laquelle ils ont disparu de la Gaule italienne et de la Campanie ; mais en Etrurie même formaient-ils une population compacte ? On pourrait en douter, car nous voyons, au temps de ses rois, sous Servius et les deux Tarquins, Rome entrer dans la confédération étrusque, alors qu'une petite partie seulement de son aristocratie (les *Luceres*) appartenait à cette nationalité. Et pourtant, sous Tarquin le Superbe, Rome s'était trouvée, à son tour de rôle, le chef-lieu de la confédération.

Diez cite Niebuhr :

« A l'époque de Sylla périt aussi la vieille nation étrusque avec sa science et sa littérature ; les nobles qui avaient dirigé le mouvement tombèrent sous le glaive ; les grandes villes reçurent des colonies militaires ; la langue latine devint seule dominante, et la majorité de la nation, dépouillée de toute propriété foncière, languit dans la misère sous des maîtres étrangers, dont l'oppression éteignit tous les souvenirs nationaux dans le cœur du peuple avili, et n'y laissa d'autre désir que celui de devenir Romains tout à fait. »

Toujours la même théorie : un peuple cesse d'exister quand la caste dominante disparaît ; il perd sa langue quand l'idiome littéraire est remplacé par un autre. Avilis ou non, les peuples qui changent de maîtres n'en conservent pas moins leurs mœurs et leur langue. Que leur importent les changements qui surviennent dans le domaine littéraire et politique, à eux qui ont toujours été en dehors ?

La Grande-Grèce était peuplée par des Grecs, nous dit-on ; mais Marseille, toute phocéenne qu'elle était par sa fondation, n'était-elle pas en grande partie gauloise ? Il est vraiment singulier que cette partie de l'Italie, qui redevint grecque durant six siècles à partir de Justinien, puis fut successivement normande, sarrasine, française et espagnole, n'en soit pas moins venue à se faire son dialecte italien, tout comme les autres provinces.

Ne serait-il pas plus simple de penser que les Italiotes faisaient le fond de la population de toute l'Italie et qu'ils ont subsisté sous toutes les dominations qui se sont succédé, laissant passer les vainqueurs et leur survivant grâce à leur nombre et à leur ténacité ?

Tous les auteurs que nous avons cités sont d'accord pour reconnaître que les Ibères, habitants primitifs de l'Espagne, n'étaient autres que les Basques. Diez, au début (vol. I, p. 83), semble dire le contraire :

« Les premiers habitants de l'Espagne furent les Ibères, qui étaient

peut-être une race celtique, mais s'étaient séparés de bonne heure de la race commune. »

Aussi est-on fort étonné de rencontrer, quelques lignes plus bas : « Cette langue primitive de l'Espagne vit encore dans le basque, comme l'a constaté Humboldt. »

Les Espagnols ne semblent pas s'être pressés si fort de se romaniser qu'aucuns semblent le dire, témoins ces deux passages cités par Diez :

« Similes enim sunt dii, si ea nobis objiciunt, quorum neque scientiam, neque explanationem habeamus, tanquam si Poeni aut Hispani senatu nostro sine interprete loquerentur (f) » (CICERO, *De divinatione*, II, 64). Et Tacite, parlant d'un homme de la tribu des Termestini, mis à la torture : « Voce magna, sermoni patrio, frustra se interrogari clamitavit (g) » (*Annales*, IV, 45). Voilà où en étaient les Espagnols après trois siècles de conquête romaine ; jusqu'aux invasions des barbares, la latinisation n'avait donc plus que trois siècles pour s'opérer. Puis, après la domination éphémère des Alains, des Suèves et des Vandales, les Wisigoths ont gouverné l'Espagne durant trois siècles. Enfin, du VIII^e au XV^e siècle, les Arabes se sont fixés en Espagne, non par petits groupes, mais par centaines de mille. Eh bien ! ces Espagnols, si traîtres à la langue basque, ont été fidèles à la langue latine, sauf au nord, phénomène d'autant plus étonnant que cette partie du pays échappa à l'influence arabe. M. Gidel nous dit, pour toute explication, que *le basque y reparut*, mais ne nous renseigne pas sur l'endroit où il s'était caché durant la domination romaine (1).

Or, le basque est une langue qui ne peut être rattachée ni au groupe aryen, ni au groupe sémitique, ni à rien, à ce qu'assure Bopp dans sa *Grammaire comparée*.

On peut donc en conclure que l'espagnol est plus loin du basque que de n'importe quelle langue civilisée de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Si l'on ajoute à cela que, de toutes les langues aryennes, le breton et ses congénères sont celles qui offrent le moins de ressemblances, sous tous les rapports, avec le français, on avouera qu'il s'est passé d'étranges choses dans le domaine des langues romanes et parmi les peuples qui les parlent.

Eugène HINS

(1) Ces arguments de M. Hins viennent à l'appui des réserves que j'ai toujours faites au sujet de la théorie ibérienne. Rien ne prouve ni que le basque ait été parlé beaucoup en dehors de son domaine actuel, ni que l'ancienne langue des Ibères soit apparentée au basque : je ne considère pas comme des preuves les étymologies plus ou moins fantaisistes de W. von Humboldt et de ses continuateurs.

(Julien VINSON)

Notes de La Langue verte et la cuite

(a) « A dire vrai, les grandes propriétés ont perdu l'Italie, et déjà même les provinces. »

(b) « Déjà il faisait instruire les fils des principaux Bretons dans les arts libéraux, et disait préférer le génie naturel des Bretons à l'esprit cultivé des Gaulois. Ainsi ceux qui auparavant dédaignaient la langue latine ambitionnèrent de la parler avec éloquence. »

(c) « Du reste, les mortels qui habitèrent les premiers la Bretagne étaient-ils indigènes ou étrangers ?

Comme chez tous les barbares, on le sait peu. Les conformations varient, et de là des conjectures. Les chevelures rousses des habitants de la Calédonie, leur grande stature, attestent l'origine germanique. Le teint basané des Silures, leurs cheveux la plupart crépus, et leur position en face de l'Espagne, font croire que des Ibères ont jadis traversé ces mers et occupé ces demeures. Les Bretons les plus voisins des Gaulois leur ressemblent, soit que la force de l'origine se conserve, soit que, dans ces contrées qui s'avancent l'une vers l'autre, un même climat ait donné au corps une même conformation. Cependant, d'après les probabilités générales, il est croyable que des Gaulois ont occupé ce sol, rapproché du leur.

Vous y découvrez leur culte dicté par la superstition ; le langage diffère peu. »

(d) « L'intérieur de la Bretagne est habité par des peuples que la tradition représente comme indigènes. La partie maritime est occupée par des peuplades belges, que la guerre ou l'appât du butin ont fait sortir de leurs demeures : elles ont presque toutes conservé le nom des pays dont elles étaient originaires, lorsqu'elles vinrent les armes à la main se fixer dans la Bretagne et en cultiver le sol. »

(e) « Les plus civilisés des habitants sont, sans contredit, ceux du Cantium, pays absolument maritime, où les mœurs diffèrent peu de celles des Gaulois. On ne sème guère de blé dans l'intérieur ; on y vit de chair et de laitage et l'on y est vêtu de peaux. »

(f) « Où serait donc cette prévoyance des dieux, si dans nos songes ils ne nous donnent ni des signes que nous puissions comprendre par nous-mêmes, ni de ceux pour lesquels nous pourrions nous procurer des interprètes ? Assurément, s'ils ne nous envoient que des visions dont nous ne possédons ni l'intelligence ni l'explication, ils se conduisent comme le feraient des Carthaginois, des Espagnols, qui viendraient parler dans notre sénat sans interprète. »

(g) « Il s'écria de toutes ses forces, dans la langue du pays, qu'on l'interrogeait vainement. »